



Le Mot du Maire

Chers Concitoyens,

A l'instant ou je vous écris ces quelques mots, les informations sur l'épidémie me laissent perplexe.

Restons positifs et alors que certains partent en vacances et que d'autres reçoivent leur famille je vous souhaite de passer d'agréables moments de détente ici ou ailleurs.

Nous nous retrouverons très vite pour la rentrée des grands comme des petits, pendant ce temps les dossiers et travaux divers continuent d'avancer.

Malgré un temps un peu...humide, je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été.



**ENCORE UN PEU
DE PATIENCE
POUR LA MISE EN BEAUTE
DU CLOCHER...**

**Les entreprises Cunin et Artel,
choisies
pour leur grande compétence étant très
Sollicitées.....**

**Nous devons attendre pour
la restauration du clocher.**

**Le commencement des travaux est
prévu
le premier semestre 2022**

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2021

L'an 2021 et le Mardi 29 Juin 2021 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,SALLE MOUGENOT sous la présidence de

GLORIOT Sylvain Maire

Présents : M. GLORIOT Sylvain, Maire, Mmes : LOYAL Claire, PATARD Sandrine, SENDEL Danièle, Melle BRIGUÉ Coralie, MM : BOIVIN Richard, COLLIOT Sébastien, GAUTHIER Dimitri, GOLE Pascal, LOMON Michel, LOMON Mickaël

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 22/06/2021

A été nommé(e) secrétaire : Coralie BRIGUÉ

APPROBATION DE L'ACTE CONSTITUTIF DU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ENERGIE

Depuis le 1^{er} juillet 2004, les marchés de l'électricité et du gaz naturel sont ouverts à la concurrence. Cette ouverture, d'abord concentrée sur les consommateurs professionnels, s'est élargie au 1^{er} juillet 2007 à l'ensemble des consommateurs.

Le Grand Nancy se positionne comme coordonnateur de ce groupement et assure donc pour l'ensemble des membres les prestations d'ingénierie, de veille et de suivi.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la délibération de la Métropole du Grand Nancy en date du 8 mars 2019,

DÉLIBÈRE :

Article 1er : - Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie, coordonné par la Métropole du Grand Nancy en application de sa délibération du 8 mars 2019.

Article 2 : - La participation financière de **la commune de SAULXURES LES BULGNEVILLE** est fixée et révisée conformément à l'article 6 de l'acte constitutif.

Article 3 : - Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération et à signer les formulaires de participation des marchés proposés.

REMBOURSEMENT DU COUT DES TRANSPORTS SCOLAIRES AUX FAMILLES

Suite à l'augmentation du coût total de la carte de transport Le Conseil Municipal décide le remboursement total de la carte de transport scolaire à savoir 94 € directement aux parents qui fourniront le justificatif de paiement et le relevé d'identité bancaire.

Les crédits sont prévus à l'article 6247 du Budget Communal 2021

ADHESION DE COLLECTIVITES AUX COMPETENCES A CARTE N° 1 ET N° 2 AU SDANC

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte départemental d'assainissement non-collectif, invitant le Conseil Municipal à se prononcer sur :

- les demandes d'adhésion de :

- de 9 collectivités à la compétence à la carte n° 1 "Réhabilitation"

- de 6 collectivités à la compétence à la carte n° 2 "Entretien"

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce, pour l'adhésion des collectivités citées.

EXTENSION DES RESEAUX POUR ALIMENTATION LOTISSEMENT SYLVESTRE

Monsieur le Maire présente le projet suivant : Extension des réseaux pour alimentation lotissement Sylvestre

Monsieur le Maire précise que le coût de l'opération s'élève à 11 625.90 € H.T. et précise que ces travaux sont susceptibles de bénéficier de l'aide du FACE au titre de son programme "Extensionné au taux de 60.00 % sur le montant HT, le Syndicat Départemental d'Électricité agissant en tant que Maître d'ouvrage et sollicitera les subventions nécessaires.

En application de la décision du Comité du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges du 19 juin 2018, la participation financière de la commune s'enlèverait à 18 % de la dépense HT, ce qui représente 2 092.66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE le projet tel qu'il est présenté

- AUTORISE la réalisation des travaux par le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, Maître d'ouvrage, sous réserve de l'octroi d'une subvention

- S'ENGAGE à verser au Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges le montant de sa participation, dès que la demande lui en sera faite.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE DES VOSGES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-20,

Vu la délibération en date du 23 juin 2021 du Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, approuvant la modification des Statuts, tels que rédigés,

Considérant les possibilités d'interventions du SDEV dans le domaine de la Transition Énergétique,

Vu le projet de Statuts inhérent,

Entendu son rapporteur, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

APPROUVE la modification des Statuts du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, tels que présentés.

CIRCUITS EN FORET DE SAULXURES LES BULGNEVILLE

A la demande de la commission forêt,

Dans le cadre du développement touristique, la commune souhaite redynamiser les randonnées dans notre forêt communale

Le Conseil Municipal accepte les 2 circuits tracés autour du lac du Conge à savoir :

- Circuit rouge : 6.7 km "CIRCUIT DES GROS CHENES"
- Circuit bleu : 3.2 km " CIRCUIT DU CONGE"

LUTTE CONTRE LES AMBROISIES - DESIGNATION DE REFERENTS TERRITORIAUX

A la Demande de Monsieur le Préfet des Vosges, le Conseil Municipal nomme 2 référents territoriaux "Ambroisie" ayant pour rôle de :

- repérer la présence de ces espèces,
- participer à leur surveillance,
- informer les personnes concernées des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération en application de l'arrêté préfectoral ci-joint,
- veiller et participer à la mise en œuvre de ces mesures.

Monsieur Sébastien COLLIOT, 1ER Adjoint et Monsieur Ludovic BELLAMY, Adjoint technique sont nommés pour la commune.

A l'unanimité (pour : 11, contre : 0 abstentions : 0)

MOTION DE LA FEDERATION NATIONALE DES COMMUNES FORESTIERES

Monsieur le Maire donne lecture de la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières.

Le Conseil Municipal donne son accord pour que la Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin 2021 :

- EXIGE :

Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières

La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance État-ONF.

- DEMANDE :

Une vraie ambition politique de l'État pour les forêts françaises,

Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face

Séance levée à : 19 :30 En mairie, le 30/06/2021 le Maire Sylvain GLORIOT

DIVERSES INFOS

TRANSPORT SCOLAIRE

L'Inscription des enfants de Maternelle et Primaire doit se faire **GRATUITEMENT** sur le site **FLUO**.

Les parents des enfants au collège doivent procéder au paiement en ligne du titre de transport scolaire en se connectant sur le site : <https://extranet88.fluo.eu/usager/>.

Les inscriptions sont ouvertes pour l'année scolaire 2021/2022 depuis le 1er juin jusqu'au 15 juillet 2021. La commune participe financièrement au titre de transport
Fournir le justificatif de paiement et un RIB en mairie avant le 15 aout 21.

LOCATION DU LOGEMENT DU CCAS

Logement du CCAS est à louer : Maison sur 2 niveaux,
3 chambres, salon, salle à manger, 1 salle de bain, 1 salle d'eau, cuisine aménagée et équipée,
un jardinet.

Pour tout renseignement et visite prière de contacter la Mairie.

COMMEMORATION DU 77^{ème} ANNIVERSAIRE DU CRASH DU LANCASTER

Samedi 31 Juillet 2021, à 17 heures 00 à la stèle au-dessus du lac du Conge

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur vous sera servi au Chalet du Lac.

Merci de vous munir de vos masques

LES CONGES D'ETE : FERMETURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de Mairie sera fermé du 12 au 21 juillet 2021 inclus

Le Maire sera absent pendant cette période, en cas d'urgence se rapprocher d'un adjoint
(Sébastien COLLIOT, Mickaël LOMON ou Michel LOMON)



Nous vous invitons à visiter le site Internet de la commune

www.saulxures-les-bulgneville.fr

LE CHALET DU LAC EST OUVERT tél :07 71 15 82 48

LUNDI 9h - 14h

MERCREDI 9h - 14h

VENDREDI 9h - 14h

SAMEDI 9h - 21h

DIMANCHE 10h - 20h

Venez nombreux découvrir la carte et passer un moment convivial au bord Du Lac !

COMMISSION COMMUNALE

« CULTURE ET LOISIRS »

Prépare le calendrier des animations régulières qui vous seront proposées à la rentrée de septembre. Pour le moment notez ces 2 prochains rendez-vous !!!!!

Dimanche 12 septembre 2021 (après midi)

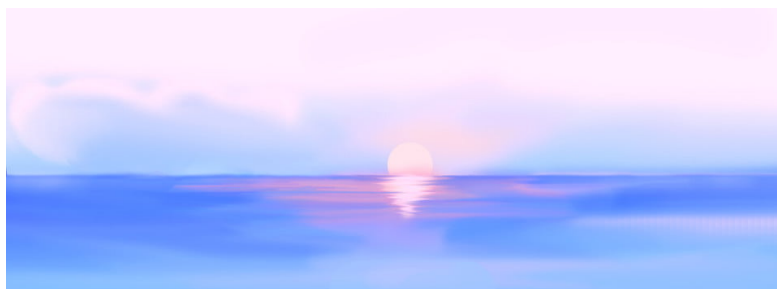
« OBJETS ET JEUX EN BOIS D'UN AUTRE TEMPS »

Venez jouer et découvrir, avec l'aide de l'animateur, plus de 40 jeux anciens, grâce auxquels vous partagerez de joyeux moments. Les familles « d'autrefois » savaient bien se divertir. Cet après-midi récréatif est offert par la commune aux grands et aux petits. Nous voulons entendre vos rires ! La buvette sera tenue par le RCSB.

LES RENDEZ VOUS DES ANCIENS DU JEUDIS

de 13h30 à 17h30 REPRENENT :« JEUX ET COMPAGNIE »

Comme vous, nous espérons que l'épidémie et les consignes sanitaires seront de lointains souvenirs. A la rentrée de septembre avec, « JEUX ET COMPAGNIE » vous reprendrez les parties de cartes, scrabble, et autres jeux... dans la salle Mougenot de la Mairie pour vous retrouver enfin et partager un café, quelques douceurs et des discussions animées.



« Le bonheur est la seule chose qui se double si on le partage »

Albert Schweitzer

A BIENTOT !